

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze septembre 2025, les membres du comité syndical, dûment convoqués le neuf septembre 2025, se sont réunis, à la mairie de Rimou, sous la Présidence de Monsieur Patrick BESNARD, président

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Étaient présents : BATTAIS Loïc BESNARD Patrick, BRUNEL Jean- Claude, CHARTIER Marie Thérèse, GUEROC Caroline, LOHIER Fernande, TISON Nadine,

Excusés : TISON Valentine,

Secrétaire de Séance : GUEROC Caroline

Début de séance : 20h00

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 7 juillet 2025

2025.19 Compte rendu de l'entretien avec Madame PEUVREL portant sur ses demandes du début d'année scolaire

Monsieur le Président propose à Madame PEUVREL de faire part de ses demandes.

Afin que le bureau puisse prendre des décisions attendantes.

- En ce qui concerne la chaîne du froid entre la livraison, Super U et la cantine.

Il est décidé d'échanger entre les responsables du magasin afin de trouver une solution.

Pour compléter la récolte en pommes de terre du jardin, les commandes continueront d'être réalisées chez GAEC Perrigault à Saint Aubin d'Aubigné.

Concernant les carottes, il est demandé de voir avec Monsieur FONTAINE Richard de Saint Méloir des ondes s'il est possible de livrer.

Les légumes hors saisons pourront être commandés en surgelé.

L'égrené de bœuf commandé chez DS Armorique sera désormais commandé chez HUARD à Tremblay.

-Il est constaté que le réfrigérateur de la cantine fabrique de la glace en bas.

Les membres décident de faire appel au professionnel pour réparation ou changement.

Monsieur BESNARD demandera un devis chez ROUAULT à Vieux-Vy sur Couesnon et Madame TISON chez GITEM à Maen-Roch si besoin.

Il est indiqué que la communication entre Madame PEUVREL et les membres du SIRS n'est pas assez fluide.

Les comptes-rendus seront envoyés par mail à Madame PEUVREL.

Pour information les comptes-rendus sont affichés sur le site internet de la commune. « Onglet Ecole/SIRS ».

Suite à la demande de Madame PEUVREL, le calcul du prix d'un repas a été calculé sur l'année civile 2024 et il est de 2.14 euros par enfant.

(8826 euros de frais alimentaires /4123 repas).

Aujourd'hui l'effectif des enfants déjeunant à la cantine varie entre 45 et 46 élèves, il est donc demandé l'achat de verres, assiettes, thermomètre, laser, languettes T°, huile de friture et presse purée.

Madame PEUVREL nous fait part que son nombre d'heures n'est pas suffisant pour ses missions, notamment après le repas, elle a besoin de temps supplémentaires.

Les membres du SIRS décident d'aménager les heures de cantine et de garderie afin de récupérer trente minutes sur la journée.

La garderie du matin commencera désormais à 07h15 et le service du midi débutera à 12h15 pour tous les niveaux afin que le repas n'excède pas 45 minutes.

En conséquence, Les membres du SIRS décident à l'unanimité, la réparation ou l'achat d'un nouveau réfrigérateur, l'achat des verres, assiettes, thermomètre, laser, languettes T°, huile de friture et presse purée ainsi que l'heure d'arrivée à la cantine des petits et grands à 12h15 et le début de garderie du matin à 07h15.

Une demande est faite concernant les commandes alimentaires afin d'alterner entre tous les membres du SIRS pour assurer les services, un groupe Whatsapp est créé.

2025.20 Garderie

Monsieur le président informe les membres du SIRS d'une demande de transfert de la garderie dans la cantine.

Les membres du SIRS maintiennent la garderie dans la salle de motricité pour plusieurs raisons :

- Surveillance entrées et sorties des élèves (porte blanche)
- WC dans le même bâtiment, une question de sécurité.

En conséquence, il sera acheté des tables pliantes des tables pliantes pour que les enfants goûtent et fassent leurs devoirs.

2025.21 Embauche de Madame EONO

Pour assurer le remplacement de Madame VILLARLARD Thiphaine, en fin de contrat chez OCITO, Nous avons reçu 3 candidatures pour un entretien.

Après délibération Madame EONO a été retenue.

2025.22 Remplacement de Madame CŒUR-QUETIN

Monsieur le Président informe les membres du SIRS que Madame CŒUR-QUETIN ne souhaite pas renouveler son contrat, un salarié de l'association OCITO est mis à disposition pour l'entretien des locaux jusqu'à fin décembre.

2025.23 Bilan de la rentrée

Monsieur le Président informe les membres du SIRS du bilan de la rentrée :

- **51 élèves**
- **19 TPS/PS/MS Madame REJCHMAN**
- **17 GS/CP/CE1 Madame GUERIN**
- **15 CE2/CM1/CM2 Monsieur HARROUE**

Questions Diverses

DETR : l'avance de la subvention dans sa totalité a été demandée, dans l'attente de l'accord et du versement de cette subvention.

Fin de séance à 22h30

BATTAIS LOIC	BESNARD PATRICK	BRUNEL JEAN CLAUDE	CHARTIER MARIE- THERESE
GUEROC CAROLINE	LOHIER FERNANDE	TISON NADINE	TISON VALENTINE